

4.3 COMMUNIQUER ET FORMER LE PERSONNEL ET LES BÉNÉVOLES

- Développer et afficher des PTS ou des affichettes récapitulatives dans les bureaux et sur les sites de travail sur les sentiers (voir [l'annexe A.4](#) pour un exemple d'affiche).
- Informer le personnel et les bénévoles des mesures prises pour réduire les risques de transmission ou d'infection et du rôle qu'ils doivent jouer (voir [l'annexe A.5](#)).
- S'assurer que tout le personnel et les bénévoles sont orientés et formés à la façon d'appliquer les PTS, y compris les pratiques de distanciation physique, les mesures d'assainissement et de désinfection et l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle, le cas échéant.
- Examiner les risques et les PTS à toutes les réunions d'équipe et avant de commencer les travaux chaque jour.

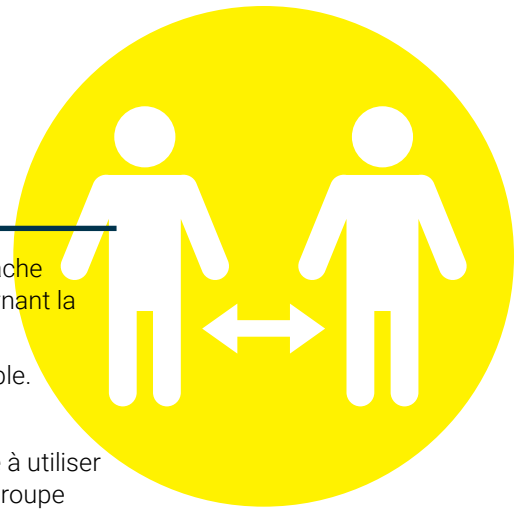


4.4 METTRE EN ŒUVRE DES MESURES DE PRÉVENTION

4.4.1 Dépistage

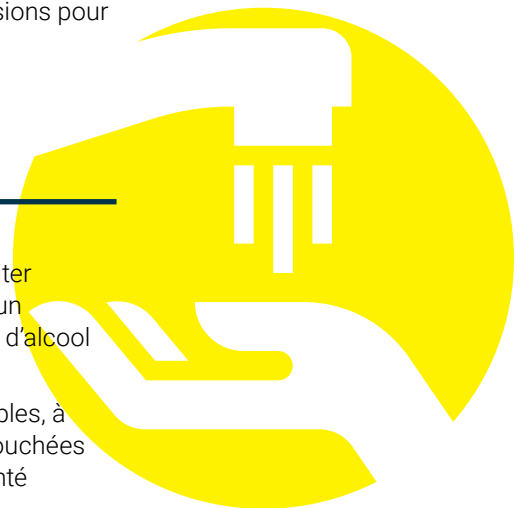
- Exiger que tous les membres d'équipe qui se sentent malades ou présentent des symptômes de la COVID-19 restent à la maison et ne se présentent pas au lieu de travail.
- Examiner quotidiennement les membres d'équipe pour détecter les symptômes de la COVID-19 lors des réunions d'équipe, envisager l'utilisation d'un questionnaire quotidien ou d'une liste de contrôle que tout le personnel et les bénévoles remplissent et signent avant de commencer le travail. Pour un exemple de questionnaire de dépistage, consultez [Questionnaire de dépistage quotidien pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi](#) [disponible uniquement en anglais].
- Si un membre d'équipe se présente sur le lieu de travail et est malade ou tombe malade pendant qu'il s'y trouve, isolez-le et trouvez un moyen sûr de le ramener chez lui. Tous les autres personnes qui ont été en contact étroit et prolongé avec la personne (à une distance de moins de 2 m pendant 15 minutes ou plus) doivent également être isolés et transportés en toute sécurité chez eux. Tous les équipements et toutes les surfaces ayant été en contact avec eux doivent être désinfectés. Il faut enregistrer les noms de tous les membres d'équipe que la personne a contactés au lieu de travail.
- Encourager les membres d'équipe présentant des symptômes à remplir leur outil d'auto-évaluation des symptômes de la COVID-19 provincial ou territorial respectif et, si possible, à se faire tester.
- Décourager les membres d'équipe qui sont plus vulnérables à la COVID-19 de participer aux travaux d'entretien des sentiers, et leur trouver d'autres tâches administratives.

4.4.2 La distanciation physique



- Limitez la taille des équipes d'entretien au minimum nécessaire pour terminer une tâche assignée. Assurez-vous de respecter les mesures provinciales ou territoriales concernant la taille des rassemblements autorisés, et les règles de santé et sécurité au travail.
- Organiser des réunions de planification et de suivis de projet virtuelles lorsque possible.
- Exiger que les employés restent à au moins 2 m l'un de l'autre en tout temps.
- Limitez le covoiturage vers et depuis le chantier — encouragez les membres d'équipe à utiliser leur propre moyen de transport dans la mesure du possible. Limitez le transport en groupe (fourgonnette) dans la mesure du possible.
- Prendre des mesures pour limiter les contacts physiques avec le public, les propriétaires fonciers et les entrepreneurs. Maintenir le chantier confiné et auto-suffisant dans la mesure du possible. Si des personnes qui ne font pas partie de l'équipe de travail se trouvent à proximité du chantier, établissez une « zone de travail » qui éloigne le public des membres de l'équipe.
- Exiger du personnel et des bénévoles qu'ils apportent leurs propres repas, boissons et collations. Évitez les repas, les boissons et les collations de groupe.
- Décourager le personnel et les bénévoles de partager ou d'emprunter des objets personnels sur le chantier.
- Si vous campez sur le chantier, assurez-vous que les logements sont séparés et que les zones communes (par ex., toilettes, zones de lavage, feux de camp) permettent au personnel et aux bénévoles de rester à au moins 2 mètres de distance l'un de l'autre.
- Planifiez à l'avance les commandes de matériaux et envisagez de faire livrer les matériaux au lieu de travail, ou à proximité de celui-ci par le fournisseur. Limitez le nombre d'excursions pour ramasser le matériel ainsi que le personnel assigné à cette tâche.

4.4.3 Hygiène



- Fournissez de l'eau et du savon, et encouragez le lavage régulier des mains sur le chantier. Assurez-vous de disposer de façon sécuritaire de l'eau savonneuse pour éviter l'apport de nutriments aux cours d'eau situés à proximité. Si vous ne disposez pas d'un approvisionnement adéquat en eau et en savon, fournissez des désinfectants à base d'alcool contenant au moins 60% d'alcool.
- Fournissez des serviettes jetables et des nettoyeurs en aérosol, ou des lingettes jetables, à votre personnel pour nettoyer l'équipement, les outils et les surfaces fréquemment touchées (s'assurer que toutes les solutions de désinfection répondent aux exigences de la santé publique pour la COVID-19).
- Encouragez une bonne étiquette respiratoire, notamment en couvrant la toux et les éternuements dans le creux du coude et à distance des autres employés.
- Si des toilettes portatives sont fournies sur le chantier, prenez des dispositions pour assurer une désinfection accrue par le fournisseur, ou établissez un plan de désinfection que l'équipe appliquera après chaque utilisation.
- Établir des procédures claires pour la collecte et l'élimination des déchets sur le chantier.



4.4.4 Équipement de protection individuelle (EPI)

- L'utilisation d'EPI spécifique à la COVID-19 dans un environnement de travail en construction et entretien sentier est susceptible d'être limitée. Les gestionnaires de sentiers devraient fournir des équipements de protection individuelle aux membres de l'équipe d'entretien des sentiers lorsque l'éloignement physique et l'hygiène ne peuvent être maintenus par des adaptations aux méthodes et techniques de travail
- Si l'EPI est essentiel pour réduire les risques des travailleurs, les gestionnaires devraient sérieusement considérer les priorités d'entretien et de construction et revoir/définir un nouveau calendrier de projet. Une planification des travaux adaptée doit être envisagée.
- Si le report à une date ultérieure est impossible et qu'un EPI est requis, les gestionnaires de sentiers devraient s'assurer que tout le personnel est formé à l'utilisation adéquate de l'EPI et s'assurer que tout l'EPI est correctement utilisé.
- Les gestionnaires devraient continuer à suivre les directives de la santé publique les plus à jour pour les recommandations de couverture du visage. Il est recommandé que les couvre-visages soient portés en public lorsque la distanciation physique ne peut pas être maintenue.
- La plupart des responsables de la santé publique recommandent de se laver les mains régulièrement plutôt que d'utiliser des gants pour prévenir la transmission ou l'infection par COVID-19.
- Les EPI réutilisables spécifiques à un équipement ou une activité (par exemple, casques de sécurité, écran facial, protection auditive, jambières, etc.) doivent être attribués et utilisés par un seul employé et désinfectés, conformément aux recommandations du fabricant, avant d'être utilisés par un autre employé.



4.4.5 Affectation, nettoyage et désinfection de l'équipement et des outils

- Établir des procédures pour le nettoyage des zones très fréquentées et des zones communes dans les bureaux et les espaces de travail.
- Attribuer des outils et du matériel (par ex., des outils à main, des machines, de l'électronique, des EPI spécifiques à un outil) à une personne ou une équipe pour la journée. Si les outils et l'équipement doivent être partagés entre des membres d'une équipe, ils doivent être soigneusement désinfectés avant d'être utilisés par un autre membre de l'équipe.
 - Exiger que chaque membre d'une équipe nettoie et désinfecte de manière appropriée les outils et l'équipement qui lui ont été attribués pour la journée en utilisant la méthode « nettoyer deux fois. » Cette méthode consiste à laver les outils avec un agent nettoyant pour enlever la saleté, puis les laver à nouveau avec un désinfectant. Envisager un journal de bord du nettoyage des outils et des équipements afin de documenter leur fréquence de désinfection.
- Assurez-vous que les véhicules sont désinfectés régulièrement, y compris entre deux utilisations. Concentrez-vous sur les surfaces fréquemment touchées dans les véhicules. Voir l'annexe A.7, sur les mesures qu'on peut prendre pour nettoyer et désinfecter les véhicules de l'équipe d'entretien des sentiers^{vii}.

Pour plus d'informations, visiter le site du Professional Trailbuilders Association, visitez:

**Trailwork
Recommandation**
[disponible uniquement
en anglais]